

Examen des suites données à l'avis n°28 relatif à la traçabilité des denrées alimentaires

Mme Claire SERVOZ présente la contribution de la DGCCRF sur les suites données à l'avis n°28 relatif à la traçabilité des denrées alimentaires.

Mme Karine PROUX présente la contribution de la DGAI sur les suites données à l'avis n°28 relatif à la traçabilité des denrées alimentaires.

M. François FALCONNET remercie, en tant que président du groupe de travail qui a commis cet avis, la DGCCRF et la DGAI de leur contribution. Il note que l'analyse est très réglementaire et sanitaire or, lors des travaux, il y avait d'autres objectifs. Sur les points 6, 8 et 9 qui dépassaient très largement un problème de sécurité, la situation n'a pas beaucoup évolué hormis des choses imposées par l'aval, comme Trace One.

M. le Président GUERIN indique qu'à l'issue de la prochaine séance plénière qui sera l'occasion pour les administrations de présenter les suites données à l'avis n°31 sur l'étiquetage des produits issus d'OGM, il s'agira de publier un rapport d'ensemble sur les suites données aux avis antérieurs plébiscités.